

Les Verts vent debout contre le nucléaire

Climat Les Verts ont adopté samedi, lors de leur assemblée des délégués à Vicques (JU), une résolution visant à sortir définitivement du nucléaire. Celle-ci, adoptée à l'unanimité, prend le contre-pied de l'initiative «Stop au black-out» et du contre-projet. Ce dernier veut lever l'interdiction de construire une nouvelle centrale, souligne le parti écologiste dans la résolution. «Il plonge la Suisse dans le passé.» Parmi les différentes formes d'énergie renouvelable, c'est le solaire qui a le plus grand potentiel, note le parti. De leur côté, les centrales nucléaires sont trop chères, trop dangereuses pour la population, tout en générant des déchets qui restent radioactifs durant des centaines de milliers d'années. Les Verts ont par ailleurs appelé à accepter la nouvelle identité numérique, en votation le 28 septembre. (ATS)

Une collaboration inédite avec le Centre Pompidou

Sion La Biennale Son revient à Sion pour sa 2^e édition, du 30 août au 30 novembre. Elle est marquée cette année par une collaboration inédite avec le Centre Pompidou de Paris. La Biennale Son mettra notamment à l'honneur Jim Jarmusch. Le cinéaste et musicien américain prètera sa guitare spectrale à «Invisible Landscape», une installation sonore du Soundwalk Collective. Présentée en première mondiale, cette œuvre interroge l'effondrement écologique à travers une composition inédite mêlant art sonore, poésie et engagement environnemental. Autre temps fort: la présence du metteur en scène et plasticien français Philippe Quesn, qui investira La Centrale avec «Les insomniacques», une installation inspirée de sa pièce «Fantasmagoria» (2002). (ATS)

Festi'Terroir investit les Bastions

Genève Du vendredi 29 au dimanche 31 août, le parc des Bastions va se transformer en immense marché dédié aux produits du terroir genevois. Le Festi'Terroir, qui en est à sa 7^e édition, permet au public de rencontrer les personnes qui font l'agriculture et l'alimentation de la région. Ce festival de la vente directe et du bio propose notamment des dégustations, de la restauration et des stands de légumes, de fruits, de fleurs, de fromages et de vins. Vendredi, dès 17 h, un apéro mettra à l'honneur les domaines, les distilleries, les brasseries ainsi que les producteurs de kéfir, de limonade et d'hydromel. Dès samedi à 10 h, le grand marché des producteurs locaux sera déployé dans le parc. Au programme également, des conférences pour réfléchir à la manière de s'alimenter de manière durable. Infos: www.festiterroir.ch. (ATS)



Laurent Guiraud

Pour Michael Roveda, moniteur d'auto-école à Genève et à Fribourg, devoir conduire pendant un an sans obligation de prendre des cours est contre-productif.

«On n'apprend plus à conduire, on corrige les mauvais plis»

Grogne des profs d'auto-école Les moins de 20 ans doivent conduire pendant un an avant de passer le permis. Un nouveau système que de nombreux moniteurs critiquent.

Delphine Gasche

Adrien* a obtenu son permis à 19 ans. Et, comme tous les jeunes de moins de 20 ans, depuis le changement de la loi en 2021, il a dû passer par une année de conduite accompagnée obligatoire. Une exigence qui ne l'a pas dérangé. Au contraire. «Je trouve que c'est plutôt bien. On peut conduire dans différentes situations. En été et en hiver. Sur des routes enneigées, à la montagne. Ou en plaine.»

Et puis, c'est plus économique. Au total, le Vaudois n'a pris que cinq ou six heures de conduite avec un moniteur. Après, il s'est surtout entraîné avec ses parents. «Je faisais des petits trajets d'une quinzaine de minutes, une à deux fois par semaine.» Adrien n'est pas le seul à avoir opté pour cette stratégie. Et ce qui lui semble être un bon système ne l'est pas forcément pour les profs d'auto-école. Parce qu'ils gagnent moins? Pas tout à fait.

Conduite (mal) accompagnée

«Les jeunes prennent moins de cours, confirme Alexandre, moniteur à l'auto-école Blatter d'Écublens (VD). Ils font en moyenne dix à quinze heures contre vingt à vingt-cinq heures avant la réforme de 2021.» Le quadragénaire se demande toutefois si c'est lié au changement de loi. «De manière générale, on les voit moins impliqués. Ils annulent les cours au dernier moment ou arrivent en retard. On sent que faire leur permis n'est pas leur priorité.»

Une chose est sûre en revanche. Le métier de moniteur d'auto-école a changé depuis l'introduction de cette année de conduite accompagnée obligatoire, que les jeunes peuvent entamer juste après avoir soufflé leurs 17 bougies. «On ne leur apprend plus à conduire, assure le Vaudois. On corrige leurs mauvaises habitudes. Les

élèves prennent une ou deux heures, quand ils obtiennent leur permis théorique. Ils font une pause et ils ne reviennent que juste avant leur examen pratique. Entre-temps, ils ont acquis plein de mauvais automatismes.»

Michael Roveda confirme. «Comme ils ont cette année tampon, ils conduisent un max avec leurs parents, observe ce moniteur chez In-Town, une auto-école active dans les cantons de Genève et de Fribourg. Ils viennent nous voir à la toute fin, sûrs de savoir conduire. Mais ils ont le niveau de conduite de leurs parents. Ils ne font jamais le contrôle de sécurité RTI (*ndlr: rétroviseur, tête, indicateur*). Ils ont une main sur le volant, l'autre sur le pommeau de vitesse ou le rebord de la fenêtre. Ils ne contrôlent pas leurs angles morts. Ils font des parkings olé olé. Et ils sont soit en excès de vitesse, soit 10 km/h en dessous de la limite.»

Pour Michael Roveda, la réforme n'a rien apporté de positif. «Si les élèves devaient faire un certain nombre de cours en parallèle de la pratique avec les parents, je pourrais comprendre. Mais conduire plein d'heures n'importe comment juste pour conduire ou attendre simplement que l'année s'écoule, je ne vois pas l'utilité.»

Moins de stress

Dans le Jura, Damien Charmillot a un avis bien différent. «Le nouveau système est top, s'enthousiasme ce prof chez Lautocole.ch à Delémont. Aussi bien les moniteurs que les élèves ont moins de stress. Comme ils doivent de toute manière attendre un an, ils n'ont plus la pression de passer leur permis en cinq mois pour faire comme leurs copains. Voire en quatre mois pour faire mieux qu'eux. Et ils ne nous pressent pas pour passer l'examen alors qu'ils ne sont pas prêts.»

Ne prennent-ils pas moins d'heures de cours? «Non, répond le quadragénaire. On est toujours à douze-quinze heures par élève. Avant, c'était réparti sur cinq à six mois. Maintenant, ça l'est sur un an. Pour ceux qui s'y prennent à temps et qui jouent le jeu, c'est super. Les cours sont échelonnés. Ils s'entraînent en parallèle avec leurs parents. C'est la classe de travailler comme ça!»

Reste que Damien Charmillot semble être une exception. Jean-Bernard Chassot, président de la Fédération romande des écoles de conduite, confirme que les formations ont tendance à être décousues et que les étudiants prennent de mauvais plis lors de la conduite accompagnée. Niveau heures de formation, il juge que le volume n'a pas énormément évolué. «Comme il faut corriger leur conduite en fin de parcours,

Les accidents en dents de scie depuis la réforme

Il est encore difficile de dire si l'année de conduite accompagnée obligatoire pour les moins de 20 ans a eu un effet positif. Un coup d'œil aux statistiques des accidents montre une forte hausse en 2021, année de l'entrée en vigueur de la réforme. On passe de 2200 accidents causés par les conducteurs de 18 à 20 ans en 2020 à 2800 accidents un an plus tard, selon les chiffres de l'Office fédéral des routes. Cette hausse s'accompagne toutefois d'un nombre bien plus élevé – plus de 15'000 – de nouveaux conducteurs. Qui dit plus de conducteurs, dit plus d'accidents. En 2024, moins de 2000 accidents ont été provoqués par les moins de 20 ans. Mais ils ont également été moins nombreux à passer leur permis. Il est donc difficile d'attribuer cette baisse à la seule réforme.

les élèves doivent toujours aller chez un moniteur.»

Un ralentissement a bien été observé après 2021. «Mais c'est parce que beaucoup de jeunes se sont pressés de faire leur permis théorique juste avant pour éviter l'année de conduite accompagnée. Ça se stabilise maintenant.»

Un frein pour les apprentis

Que les jeunes de 17 ans doivent attendre un an, Jean-Bernard Chassot l'accepte. Il plaide toutefois pour la suppression de cette exigence pour les 18-20 ans, car elle leur met des bâtons dans les roues au niveau professionnel. En particulier les apprentis. «À 15-16 ans, quand ils commencent leur formation, ils n'ont pas de sous pour faire leur permis. Et quand ils veulent se lancer à 18 ans, ils doivent attendre un an avant de l'obtenir. Du coup, leurs patrons ne les gardent pas.»

Au parlement fédéral, plusieurs motions ont été déposées en ce sens. La première, à peine quelques mois après l'entrée en vigueur de la réforme. Elle a été largement rejetée. Deux autres doivent encore être débattues. Tout comme un postulat de Charles Juillard (Centre/JU) demandant d'analyser l'impact de cette année de conduite obligatoire sur la sécurité routière. Soutenu par des élus de gauche comme de droite, ce dernier a de bonnes chances de passer la rampe.

Le texte servirait surtout à mettre la pression sur le Conseil fédéral, une analyse étant déjà en cours. Ses résultats sont attendus pour la fin de l'année. Un éventuel changement de loi ne serait en revanche par pour tout de suite. Les moniteurs d'autos-écoles devront donc prendre leur mal en patience.

* Nom connu de la rédaction